



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du mardi 24 octobre 2023

Président de séance : M. André ANTONINI

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude OFFREDI

Présents : Ms. Jean-Marie GENTILS, Jean-Yves VISSUZAINÉ- Mme Monique MACHO -Jean-Marie RENAUD

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

- * **Contrôle** des feuilles de matchs
- * **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.
- * **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.
- * **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

La Commission réclame pour la 1^{ère} fois les feuilles de match suivantes :

CRITERIUM 55 ans du 22/10/2023

- **Match N° 27100192 – ROISSY BRIE ANTILL 40 – ANNET/THORIGGNY/ ST TH. 41 (Poule C)**

FEUILLES FOOT ANIMATION MANQUANTES

La FMI est mise en place **en Critérium Excellence (U9 à U13)** à compter de la rentrée 2023-2024. En cas d'impossibilité d'utiliser la FMI, une feuille de match Foot Animation devra être utilisée. Celle-ci doit être envoyée au District, uniquement par mail, au plus tard le mercredi suivant à l'adresse suivante : secretariat@seineetmarne.fff.fr

CRITERIUM U13 à 11

Utilisation de la feuille de match informatisée (FMI). En cas d'impossibilité d'accès à la F.M.I. le jour du match, il est établi une feuille de match papier et les deux clubs ainsi que l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la F.M.I.

La Commission réclame **pour la 1^{ère} fois** les feuilles de match suivantes :

Néant

La Commission réclame pour la 2^{ème} fois et dernière fois avant sanction les feuilles de match suivantes :

CRITERIUM U13 à 11 du 14/10/2023

- Match N° 27334450 – SAVIGNY LE TEMPLE 31 – CHELLES 31 (Poule B)

CRITERIUM U13 EXCELLENCE du 14/10/2023

- Match N° 27298972 – MORMANT 1 - MONTEREAU 1 (Poule B)

FUTSAL D1 du 14/10/2023

- Match N° 27190794 – JOLIOT GROOM'S FUTSAL 2 – BS AVADEMY 1

SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)

En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.

NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non-fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.

Match 27099796 – NANTEUIL LES MEAUX 40 – LE PIN VILLEVAUDE 40 – CRITERIUM 55 ANS Poule A du 22/10/2023

Lecture du courriel du club de NANTEUIL AS

Pris note.

Match 27099798 – PORT. DE L'OURCQ MITRY 40 – VILLEPARISIS 40 – CRITERIUM 55 ANS Poule A du 22/10/2023

Lecture du courriel du club des PORTUGAIS DE L'OURQ DE MITRY AS

Pris note.

Match 27100019 – BRIE DES MORINS 40 – VAIRES 41 – CRITERIUM 55 ANS Poule C du 22/10/2023

Lecture du courriel du club de BRIE DES MORINS

Pris note.

Match 27100195 – PAYS CRECOIS 40 – BUSSY ST GEORGES 40 – CRITERIUM 55 ANS Poule C du 22/10/2023

Lecture du courriel du club de PAYS CRECOIS

Pris note.

Match 27100386 – MONTEREAU ASA 40 – ENT. SAVIGNY/CESSON 40 – CRITERIUM 55 ANS Poule D du 22/10/2023

Lecture du courriel du club de MONTEREAU ASA

Pris note.

HORAIRES SPECIAUX

Le District rappelle aux clubs qu'en application de l'article 10 du R.S.G. du District. Tous les matchs de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle. En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées ci-dessous ne sont pas valables pour tous les matchs de la dernière journée pour toutes les catégories (les deux dernières journées en Seniors).

NOISIEL FUTSAL ACADEMY (582473) *FUTSAL D2 – 18 H 00 été comme en hiver (Gymnase du Cossec) accordé

FORFAITS

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRES - TERRAINS

CHAMPIONNATS / COUPES

Week-end du 28 et 29 Octobre 2023

Match 27176668 – MORMANT FC 1 – SENART MOISSY 1 – SENIORS D1 FEMININES du 28/10/2023

Demande de modification de date par courriel du club de MORMANT FC pour disputer la rencontre le 03/02/2023 au lieu du 28/10/2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 27176665 – VAUX ROCHETTE 2 – QUINCY VOISINS 1 – SENIORS D1 FEMININES du 28/10/2023

Demande de modification de date par courriel du club de QUINCY VOISINS US pour disputer la rencontre le 09/12/2023 au lieu du 28/10/2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 27100067 – GRETZ TOURNAN 40 – LES MELDIX A LES 40 – CRITERIUM 55 ANS Poule B du 29/10/2023

Demande de modification de date par courriel du club de GRETZ TOURNAN pour disputer la rencontre le 10/12/2023 au lieu du 29/10/2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 27100017 – FERTE SS/JOUARRE 40 – AFPO 40 – CRITERIUM 55 ANS Poule B du 29/10/2023

Demande de modification de date par courriel du club de LA FERTE SS/JOURARRE pour disputer la rencontre le 10/12/2023 au lieu du 29/10/2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Week-end du 11 et 12 Novembre 2023

Match 27100431 – MELUN FC 40 – MONTEREAU ASA 40 – CRITERIUM 55 ans Poule D du 12/11/2023

Cette rencontre se déroulera le mercredi 1^{er} novembre à 10H00

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Prochaine réunion le Mardi 21 Novembre 2023 à 14H30